



## PROJET GAIA

### Lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité

#### CONTEXTE

La criminalité environnementale se développe rapidement, ce qui a des répercussions non seulement sur la biodiversité et le climat, mais aussi sur les économies, la gouvernance et la sécurité. Selon les estimations d'INTERPOL et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, elle représente entre 91 et 258 milliards d'USD par an, ce qui atteste son ampleur considérable et sa très forte rentabilité.

Cette menace touche cinq secteurs critiques (la pêche, les forêts, l'exploitation minière, la pollution et les espèces sauvages), chacun d'eux servant de relais à une exploitation criminelle ainsi qu'à la convergence avec d'autres infractions graves. Les réseaux criminels profitent de ces activités peu risquées mais très lucratives pour infiltrer des systèmes de réglementation fragiles et développer différentes formes de criminalité telles que la corruption, le blanchiment d'argent et la fraude fiscale.

Cette activité criminelle, outre qu'elle détruit des habitats naturels essentiels, met à mal les efforts déployés à l'échelle mondiale pour enrayer le changement climatique et protéger la biodiversité. La pêche illégale, la déforestation, la pollution des eaux et des sols, l'extraction illicite de minerais et le braconnage détruisent des écosystèmes essentiels au maintien de la vie sur notre planète. Une action mondiale et coordonnée des services chargés de l'application de la loi est donc plus que jamais indispensable.



## PROJET GAIA

### OBJECTIF DU PROJET

Ce projet a été conçu pour appuyer les efforts des services chargés de l'application de la loi et stimuler la coopération internationale en vue de détecter et de déjouer les atteintes à l'environnement, et contribuer ainsi à la lutte mondiale contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Le projet s'articule autour de trois piliers principaux – capacités, renseignements et opérations :

- Amélioration des capacités des services chargés de l'application de la loi aux fins de la détection et de la répression des atteintes transnationales à l'environnement.
- Disponibilité et échange accrus des données criminelles et des renseignements concernant les atteintes transnationales à l'environnement.
- Renforcement des opérations menées par les services chargés de l'application de la loi aux fins de la détection et de la répression des atteintes transnationales à l'environnement.

En outre, le Fonds mondial pour la nature (WWF) participera au projet en mettant en œuvre des initiatives destinées à améliorer la protection des organisations de la société civile qui contribuent à la détection et au signalement des suspicions d'atteintes à l'environnement.

### BÉNÉFICIAIRES

Une cinquantaine de pays d'Asie-Pacifique, d'Afrique et des Amériques.

**Calendrier:** 2024 - 2027

**Budget:** 5 million d'EUR

**Donateur:** Allemagne (BMUKN – Ministère fédéral de l'Environnement, de l'Action climatique, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire)

Avec le soutien du:



Ministère fédéral  
de l'Environnement, du Climat,  
de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire

en vertu d'une décision  
du Bundestag allemand



### ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

INTERPOL organisera un éventail d'activités dans le cadre de ce projet, parmi lesquelles :

- **Renforcement des capacités et mentorat :** séances animées par des experts d'INTERPOL en vue de développer et d'améliorer les moyens dont disposent les services chargés de l'application de la loi pour détecter les atteintes à l'environnement et enquêter à leur sujet.
- **Analyse criminelle :** rapports et outils d'analyse d'INTERPOL permettant de recenser et de partager les informations sur les personnes et entreprises suspectes, les points névralgiques, les modes opératoires, les itinéraires de trafic et les liens transnationaux avec d'autres pays.
- **Réunions de coordination des enquêtes :** réunions d'INTERPOL destinées à faciliter les discussions sur les affaires de criminalité environnementale détectées, afin de mettre au jour de nouvelles pistes et de promouvoir le partage d'informations entre les pays.
- **Équipes d'appui opérationnel :** équipes d'experts d'INTERPOL à même d'apporter un appui technique et un soutien en matière de criminalistique pour les enquêtes, par exemple en extrayant les données des appareils électroniques saisis ou en participant au prélèvement et à l'analyse d'échantillons de chargements illégaux d'espèces sauvages, de plantes et de minéraux.
- **Opérations multinationales :** actions transfrontalières coordonnées par INTERPOL en vue de mettre au jour de nouvelles tendances criminelles, d'enquêter sur les affaires transnationales, de localiser les personnes faisant l'objet de notices INTERPOL et de démanteler les réseaux criminels opérant au niveau régional ou mondial.

**Contact :** [environmentalcrime@interpol.int](mailto:environmentalcrime@interpol.int)



Secrétariat Général d'INTERPOL  
200 Quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon  
France  
[www.interpol.int](http://www.interpol.int)